



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Service Economie Agricole
Pôle foncier Agricole**

PUBLICITÉ 20 - 43

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 20-48

Date de la demande complète : 23/11/2020

Nom du demandeur et objectifs : M. GUICHARD Nicolas, futur Gérant de l'EARL VERTIFERME, dont le siège social se situe à IGNY – 91430 souhaite créer une ferme urbaine (cultures hydroponiques) sur des terrains correspondant aux parcelles AM 106 ET AM 539 situées au 26, rue Ambroise Croizat – Igny. Ces terrains appartiennent à la commune de Igny et feront l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

La demande porte sur une surface de 25 a

L'autorisation d'exploiter obtenue par l'EARL VERTIFERME, en date du 23/03/2019 n'a pas été suivie d'effet.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAP)

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr